

## 2. EUROPE 1992 : LES CHANGEMENTS ET LEURS EFFETS SUR L'INDUSTRIE CANADIENNE

### 2.1 Les conditions du marché

On prévoit que les conditions du marché, pour les trois industries étudiées dans ce rapport, varieront considérablement. Par exemple, en ce qui concerne l'aérospatiale civile commerciale, on prévoit que la déréglementation du trafic aérien de la Communauté et la stabilité de la croissance économique résultant de la plus grande libéralisation du commerce et des échanges de la CE devraient entraîner une croissance de la demande et stimuler la commande d'avions commerciaux civils durant les années 1990. Au cours des quinze prochaines années, le marché mondial des avions civils commerciaux est estimé à un peu plus de 250 milliards de dollars U.S. De ce marché, la part de la Communauté devrait se situer à environ 20 p. 100. Avions, moteurs et pièces de rechange devraient constituer entre 35 et 50 p. 100 des achats des entreprises de la CE<sup>69</sup>.

La coopération internationale est déjà très avancée dans cette industrie à cause des coûts énormes de construction d'un avion. Les pays d'Europe ne peuvent pas supporter individuellement le développement de l'industrie. Ce fait, allié à une plus grande ouverture et à la transparence accrue des politiques d'approvisionnement des marchés publics, entraînera une restructuration plus poussée de l'industrie aérospatiale européenne et conduira à un niveau plus élevé de concentration. Non seulement portera-t-on plus d'attention à la réalisation de programmes conjoints européens, mais on assistera aussi à l'émergence d'entreprises aérospatiales de très grande envergure.

L'acquisition de MBB par Daimler-Benz illustre bien cette tendance. Daimler-Benz a déjà regroupé, au début de cette année, les activités électroniques de AEG avec les activités aérospatiales de Dornier et celles de MTU en formant la filiale Deutsche Aerospace. Cette dernière devient donc le plus important intervenant de l'industrie en Europe.

Pour l'industrie canadienne, la croissance de la demande européenne représente donc un excellent

débouché surtout, en théorie, en ce qui a trait aux avions de transport régional et d'affaires<sup>70</sup>. En pratique, il est difficile d'en savoir plus pour l'instant. Nonobstant ces changements importants, les effets du parachèvement du marché unique de 1992 se feront sentir surtout au niveau des approvisionnements militaires d'avions, qui jusqu'à maintenant étaient assujettis à de strictes conditions relatives au contenu local de chaque composant.

Pour ce qui est de l'industrie de la défense, les restrictions auxquelles on peut s'attendre au niveau des budgets militaires des pays de l'OTAN et la réduction des forces conventionnelles Est-Ouest créeront un rétrécissement du marché de la défense et, par conséquent, une intensification de la concurrence qui favorisera les entreprises les plus puissantes. Cela pourrait causer également un réajustement des visées des technologies militaires vers la surveillance (télé-détection) C3 et l'information.

À cause des budgets militaires réduits, on peut s'attendre à ce que les membres de la Communauté cherchent à réduire les coûts de fonctionnement et d'entretien de l'équipement, ainsi qu'à prolonger la durée de vie de l'équipement existant. Il est aussi fort probable que plusieurs programmes d'acquisition seront réduits ou même abandonnés. Ce qui pourrait signifier que le Canada aurait actuellement de bons débouchés. Toutefois, cette conclusion est remise en question sachant que la plupart des entreprises canadiennes ont des difficultés à accéder au marché européen. Dans un tel contexte, les débouchés qui subsistent dans certains domaines (tels que les systèmes de surveillance, les simulateurs, les composants et les sous-systèmes de remplacement) seront-ils ouverts à l'industrie canadienne ? Cette dernière réussira-t-elle à maintenir sa part de marché ?

En ce qui a trait à l'industrie du transport urbain et interurbain, en particulier le matériel et l'équipement de transport en commun, le marché des années 1990 devrait être caractérisé par une